espelia
Conseil pour
la performance publique

SEBAN & ASSOCIES

SMBVB
Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre

Etude de gouvernance préalable à la mise en œuvre du SAGE Bièvre et à la mise en place de la compétence GEMAPI

Concertations locales

31 mai et 1er juin 2016

INTERVENANT (S) ►
Sébastien Louche • 04 67 56 49 97 • sebastien.louche@espelia.fr
Clémence Du Rostu • 01 45 49 48 49 • cdurostu@seban-associes.avocat.fr

Sommaire

- Impacts automatiques et recommandations incontournables
- Proposition de scénarios de base
- Comparaisons et identification des améliorations à apporter aux scénarios de base

Impacts automatiques et recommandations incontournables

Recommandations incontournables

- A terme, les compétences de droit :
  - CA SQY, CA VGP et CA PS :
    - *GeMAPI et Assainissement (EU et EPU)*
  - CA PS :
    - *4° et 10°*
  - MGP :
    - *GeMAPI*
  - EPT :
    - *Assainissement (EU et EPU)*

- **A compléter par le transfert de compétence :**
  - CA SQY, CA VGP et CA PS :
    - *12° Animation-concertation*
    - *Valorisation paysagère des cours d'eau et petit patrimoine hydraulique*
  - CA SQY et CA VGP :
    - *4° La maîtrise des eaux pluviales*
    - *10° L'exploitation … d'ouvrages hydrauliques*
  - MGP :
    - *12° Animation-concertation*
  - EPT :
    - *« Mise en valeur des cours d'eau »*
    - *« Espaces et coulées verts »*

Exercice de la GeMAPI et des missions complémentaires par les cellules de base

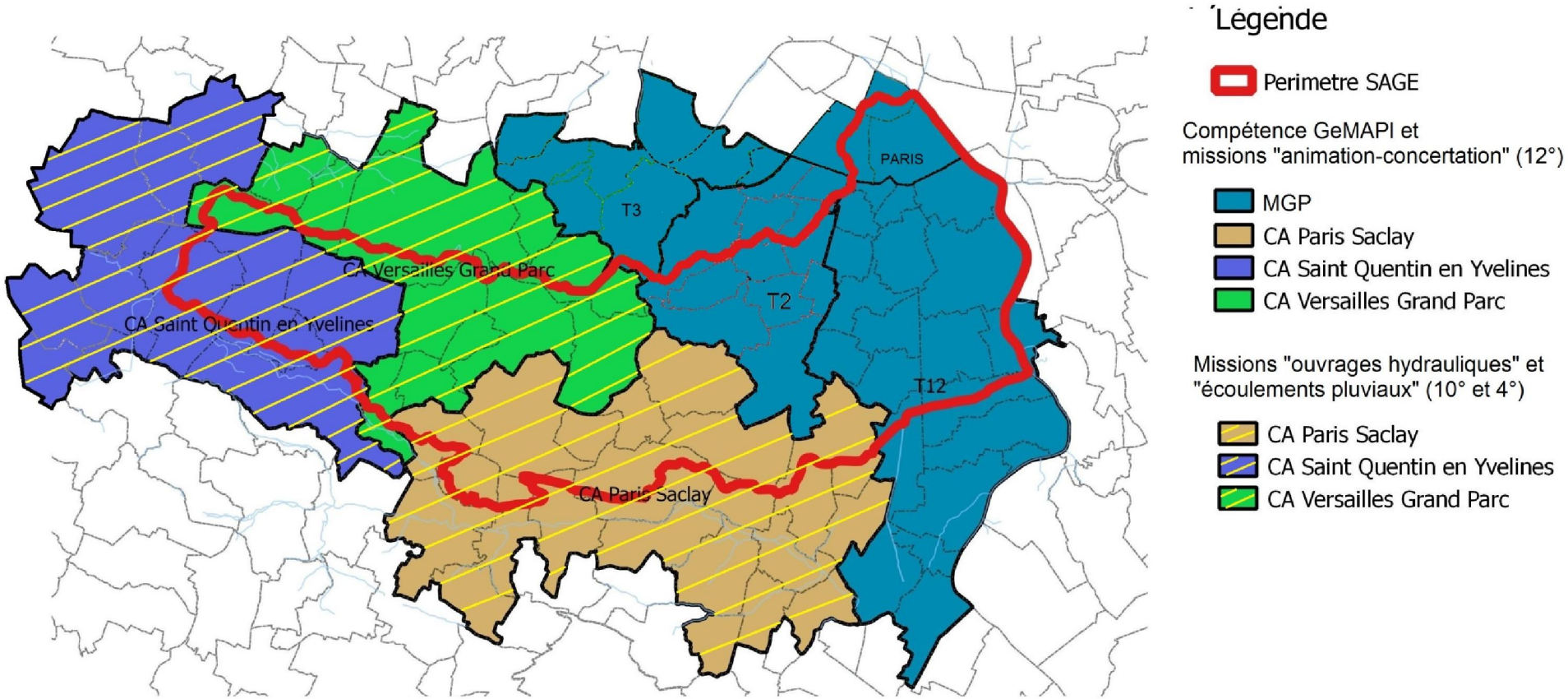

Exercice d'autres missions complémentaires par les cellules de base

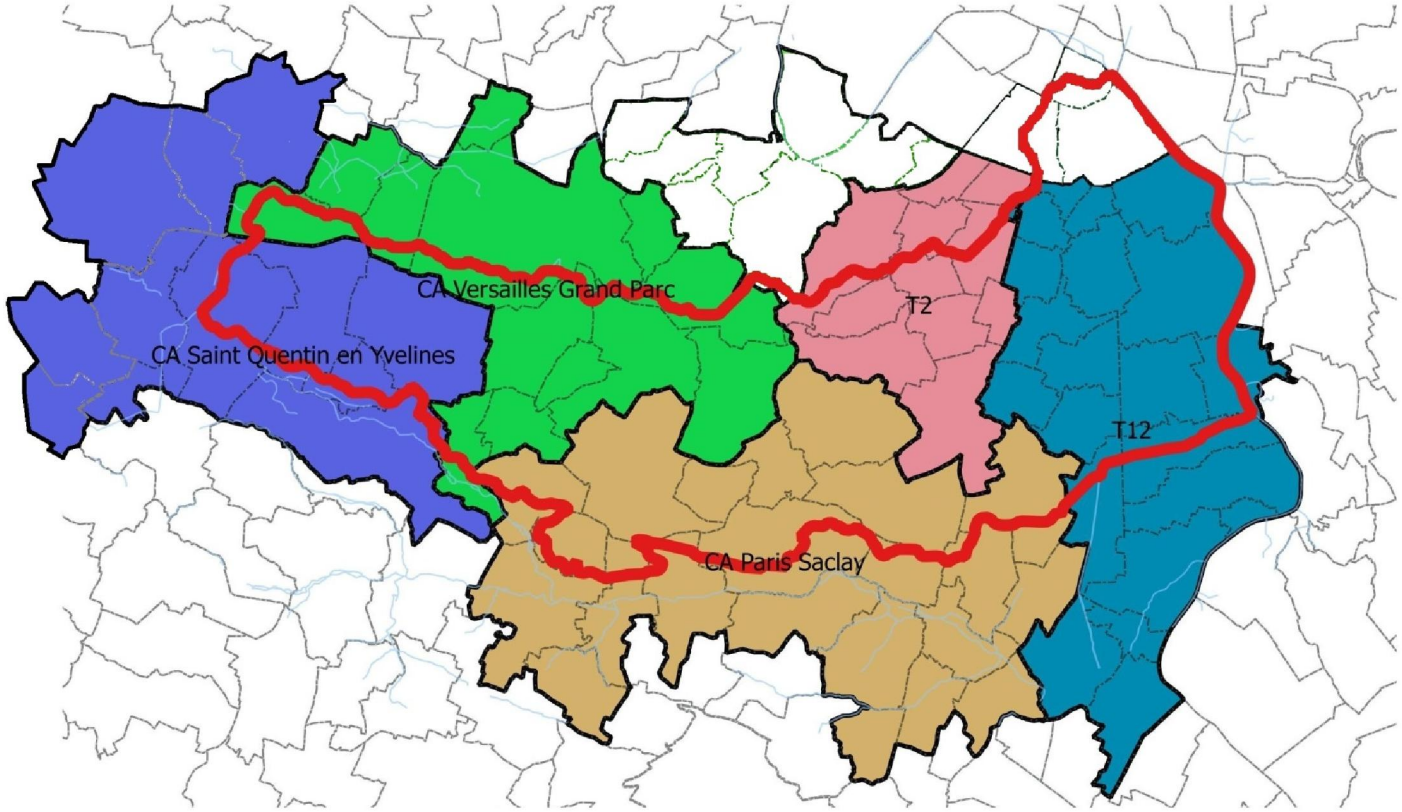

Légende

Perimetre SAGE

Valorisation paysagère des cours d'eau et petit patrimoine hydraulique

- CA Paris Saclay
- CA Saint Quentin en Yvelines
- CA Versailles Grand Parc

Mise en valeur des cours d'eau Espaces et coulées verts

- T2
- T12

Exercice des compétences du petits cycles de l'eau par les cellules de base

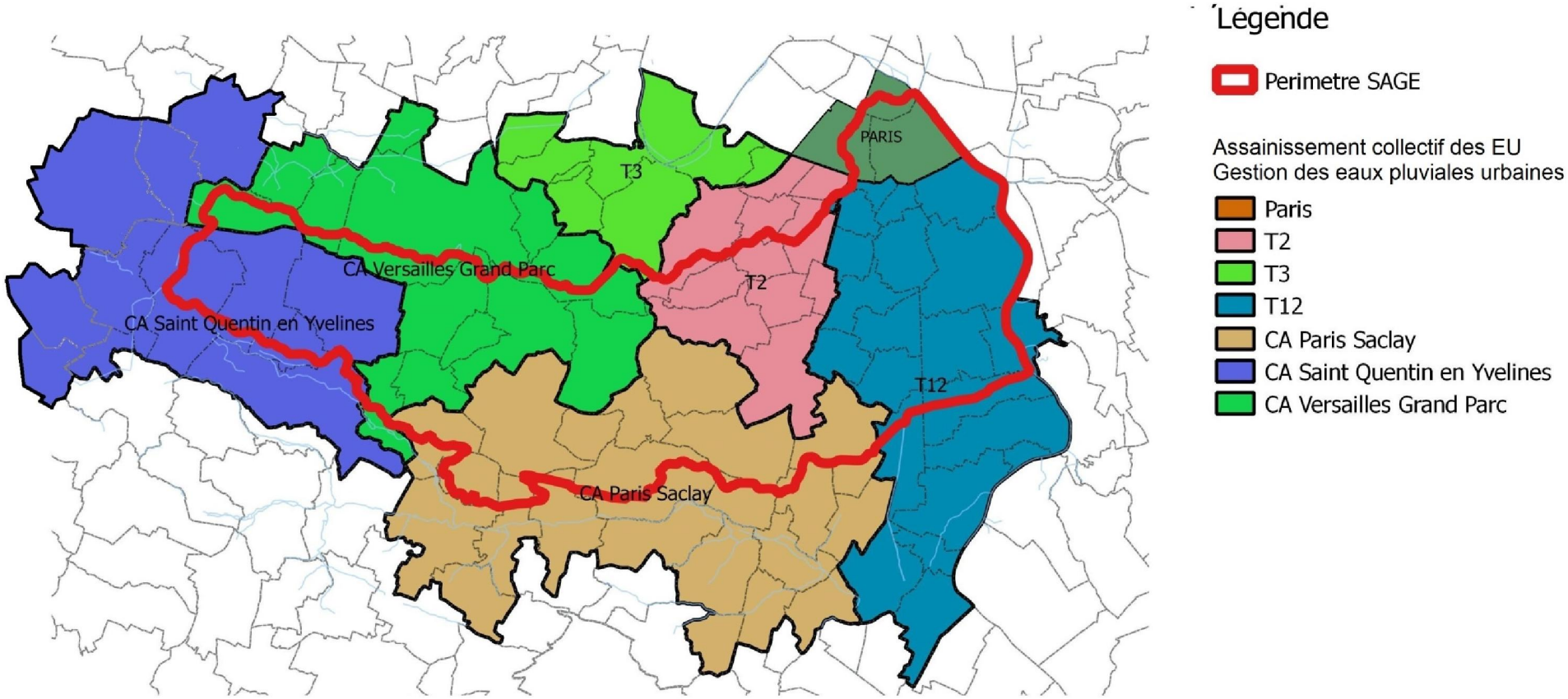

Recommandations incontournables

- SMAGER inchangé sur le périmètre (exploitation … d'ouvrages hydrauliques majoritairement positionnés hors du bassin versant de la Bièvre)

- SIAB : clarification de ces missions (aménagements des espaces naturels / renforcer l'identité environnementale de la vallée de la Bièvre)

- SYB : pas de disparition au profit des CA (aurait l'intérêt de rapprocher la gestion des eaux pluviales urbaines de la gestion du système hydraulique des rigoles, mais découperait la gestion de ce dernier

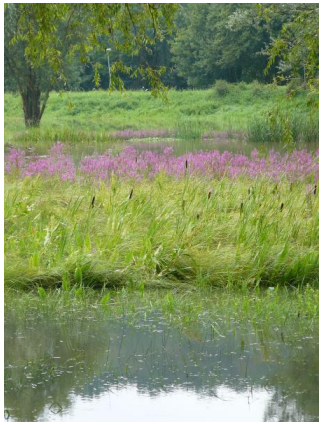

- SMBVB : composé à minima de la CASQY, CA VGP, CA PS et MGP (regroupement constitué à minima des collectivités issues du bloc communal, disposant de la mission 12° et recouvrant intégralement le périmètre du SAGE)

2.

Proposition de scénarios

Situation 2018 après mises en œuvre des recommandations

- Périmètres SIAVB et SYB

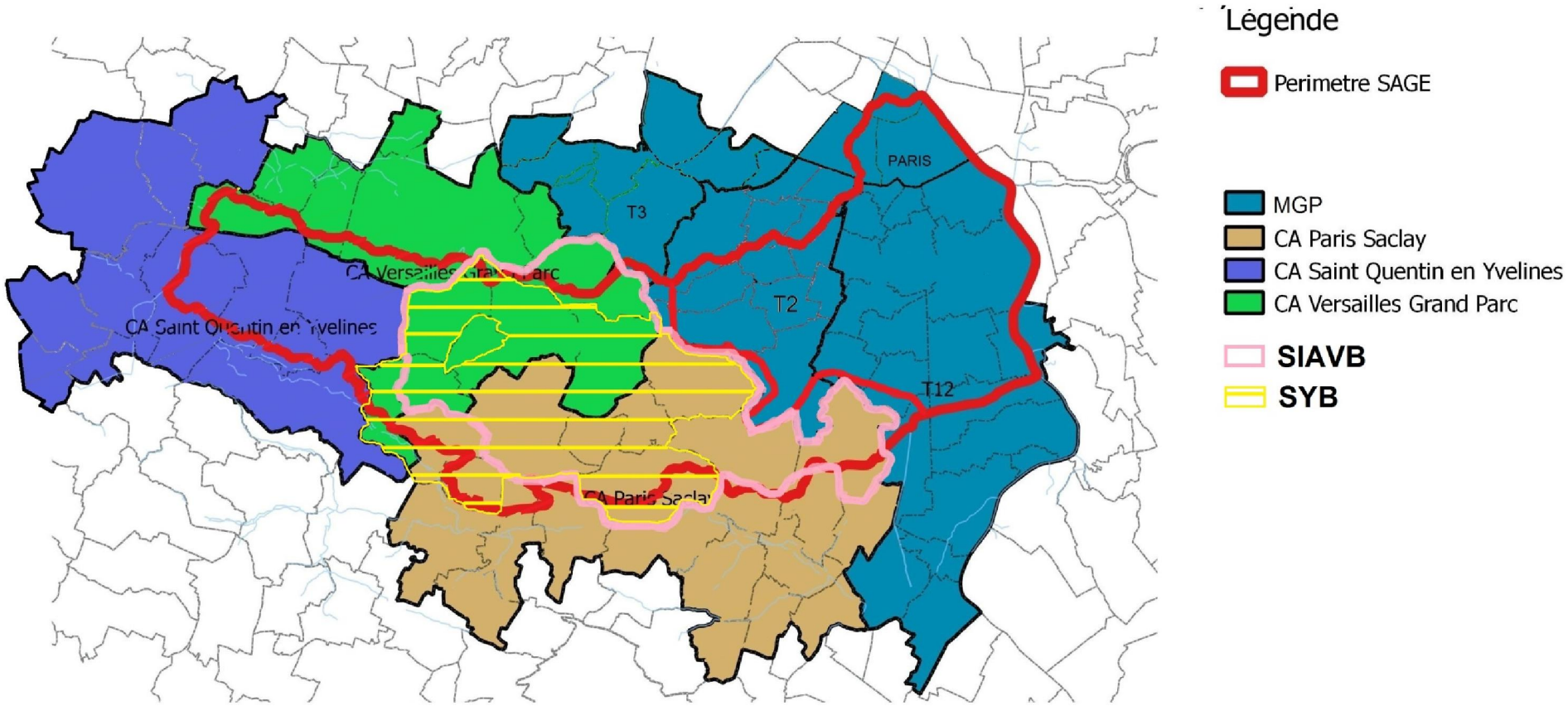

Les scénarios de base

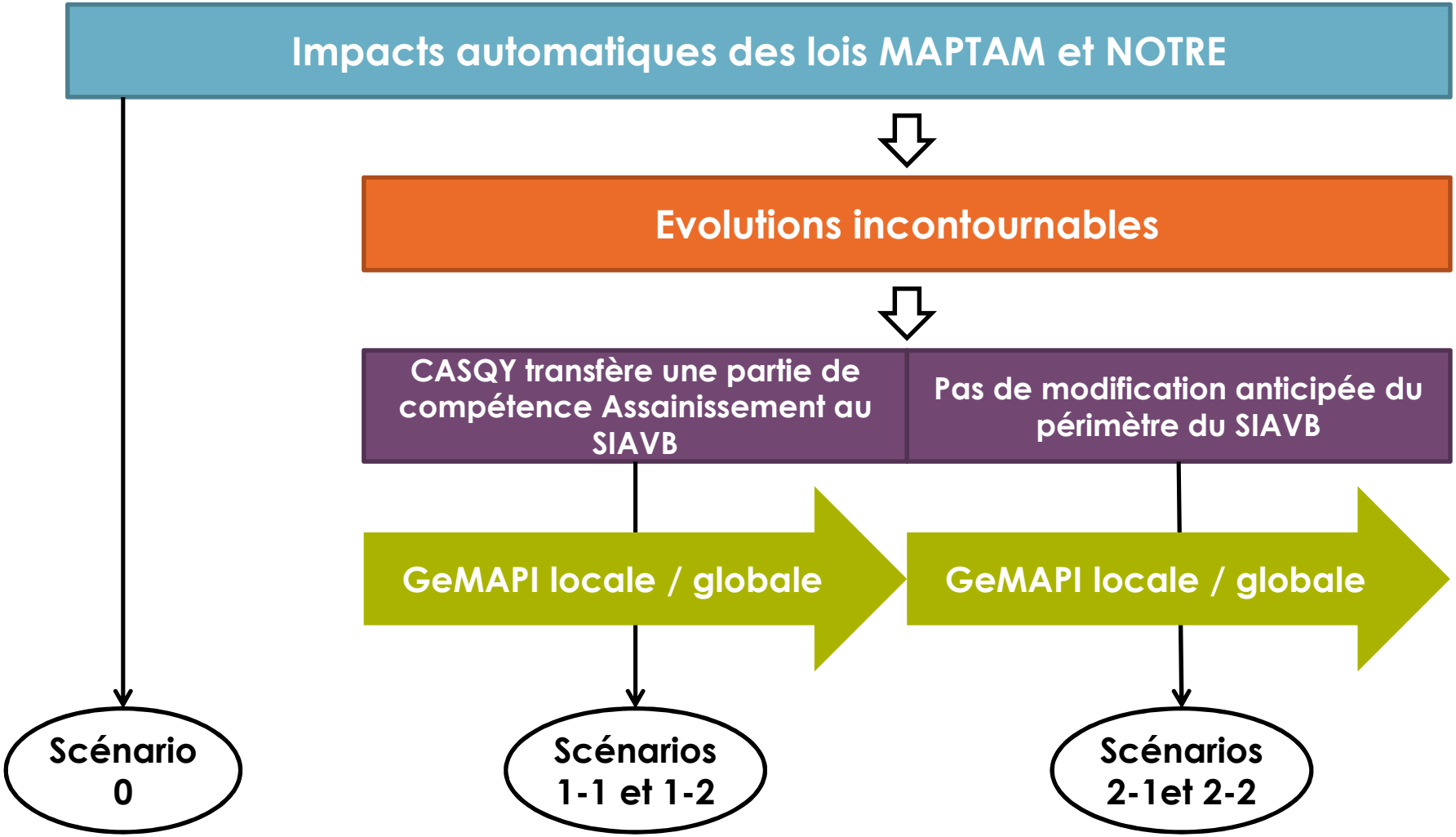

Les scénarios de base

- Organisation des collectivités compétentes en GeMAPI et animation-concertation :

Options	1	2
GeMAPI (1°, 2°, 5°, 8°)	1 amont et 1 aval	Périmètre SAGE
Animation-concertation (12°)	Périmètre SAGE	Périmètre SAGE

- Dans le cadre de l'option 1:
  - la structure amont est exclusivement composée de la CA SQY, CA VGP, CA PS et MGP sur le bassin versant de la Bièvre Amont (y compris ru des Godets et ru de Rungis)
  - la structure aval est la MGP

Les scénarios de base

- Périmètres « amont » et « aval » pour l'exercice de la GeMAPI :

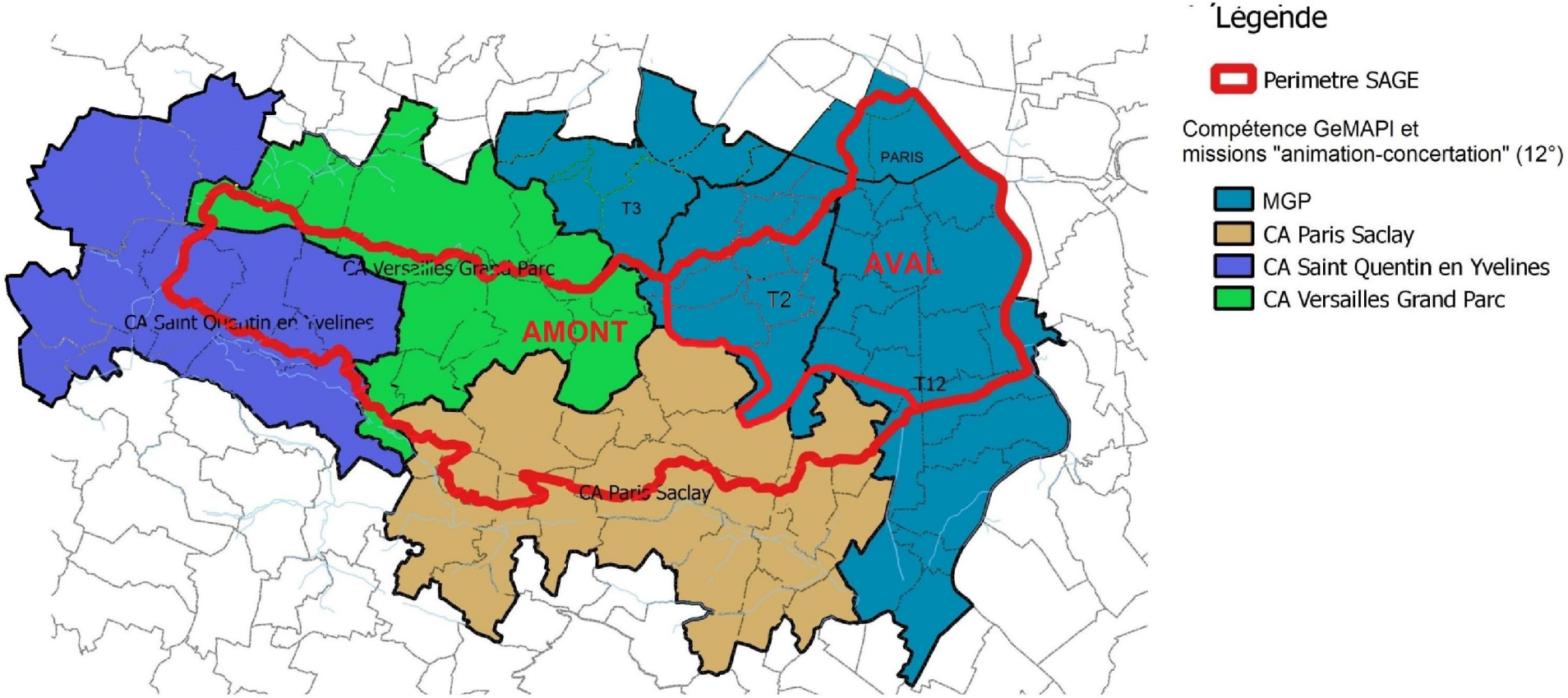

Hypothèse 1 : CA SQY transfère une partie de compétence Assainissement au SIAVB

	Scénario 1-1	Scénario 1-2
SIAVB étendu	GeMAPI Valorisation paysagère des cours d'eau et du petit patrimoine hydraulique (hors rigoles) Transport des eaux usées	Transport des eaux usées
MGP	GeMAPI	-
SMBVB	Redéfinition du contenu de la mission d'animation-concertation (répartitions des rôles)	Animation-concertation sur le périmètre du SAGE GeMAPI sur le périmètre du SAGE Valorisation paysagère des cours d'eau et du petit patrimoine hydraulique (hors rigoles et le cas échéant sur un périmètre limité)

Hypothèse 2 : pas de modification anticipée du périmètre du SIAVB

	Scénario 2-1	Scénario 2-2
SIAVB étendu	GeMAPI Valorisation paysagère des cours d'eau et du petit patrimoine hydraulique (hors rigoles)	-
MGP	GeMAPI	-
SMBVB	Redéfinition du contenu de la mission d'animation-concertation (répartitions des rôles)	Animation-concertation sur le périmètre du SAGE GeMAPI sur le périmètre du SAGE Valorisation paysagère des cours d'eau et du petit patrimoine hydraulique (hors rigoles et le cas échéant sur un périmètre limité)

3.

Comparaison des scénarios de base et identification des améliorations possibles

Démarche proposée

- Une batterie de critères de comparaison

- La proposition d'une appréciation pour les scénarios 0, 1 et 2 pour chaque critère
  - Echelle de mesure de la qualité du scénario :

    --- -- - 0 + ++ +++
  - Evaluation à définir avec le comité de pilotage
  - Hiérarchisation des critères à définir collectivement

- Identification des compléments à apporter aux scénarios pour les améliorer

Critères de comparaison

- La GeMAPI et sa coordination avec les autres acteurs :
  - Rationalisation de l'organisation territoriale des missions constituant la GeMAPI sur le sous bassin amont / sur le sous bassin aval / concordance de délimitation amont-aval / sur le périmètre du SAGE

0	1-1	1-2	2-1	2-2

  - Exercice coordonné de la GeMAPI et de l'assainissement des eaux usées, à l'amont du bassin, dans la perspective d'un concours conjoint à la préservation des écosystèmes

0	1-1	1-2	2-1	2-2
-				

Améliorations possibles ?

Critères de comparaison

- La GeMAPI et sa coordination avec les autres acteurs :
  - Exercice de la GeMAPI, de la gestion d'ouvrages hydrauliques, de la gestion des eaux pluviales urbaines, à l'amont du bassin versant, dans le cadre d'une gestion intégrée

0	1-1	1-2	2-1	2-2

Améliorations possibles ?

  - Capacité de coordination et de mutualisation avec politique du cadre de vie

0	1-1	1-2	2-1	2-2

Améliorations possibles ?

Critères de comparaison

- La GeMAPI et sa coordination avec les autres acteurs :
  - Exercice coordonné de la GeMAPI et de l'assainissement, à l'aval du bassin, dans la perspective de la réouverture de la Bièvre et de la gestion d'ouvrage de régulation des eaux pluviales urbaines positionnés sur le cours d'eau, …

0	1-1	1-2	2-1	2-2
-				

Améliorations possibles ?

  - Capacité importante des collectivités compétentes en assainissement pour mettre en œuvre les interventions les plus coûteuses concourant à la protection des écosystèmes et à la prévention des inondations sur le bassin versant aval

0	1-1	1-2	2-1	2-2
++				

Critères de comparaison

- L'animation-concertation et la coordination générale :
  - Dynamique partenariale et contractuelle entre les différents acteurs locaux

0	1-1	1-2	2-1	2-2
++				

  - Complémentarités des acteurs de l'animation-concertation et coordination de leur intervention auprès de différents publics

0	1-1	1-2	2-1	2-2
-				

Critères de comparaison

- Autres critères :
  - Continuité des équipes

0	1-1	1-2	2-1	2-2
+				

  - Faculté à mobiliser les différentes expertises / dynamiques d'équipe / mutualisation nécessaires à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

0	1-1	1-2	2-1	2-2

Améliorations possibles ?

  - Convergence d'intérêts entre collectivités au sein d'un même regroupement

0	1-1	1-2	2-1	2-2
0				

Merci de votre attention